



NAMUR  
CAPITALE

# Rencontre Collège communal - « Salzinnes Demain »

14 mars 2017

# Sommaire

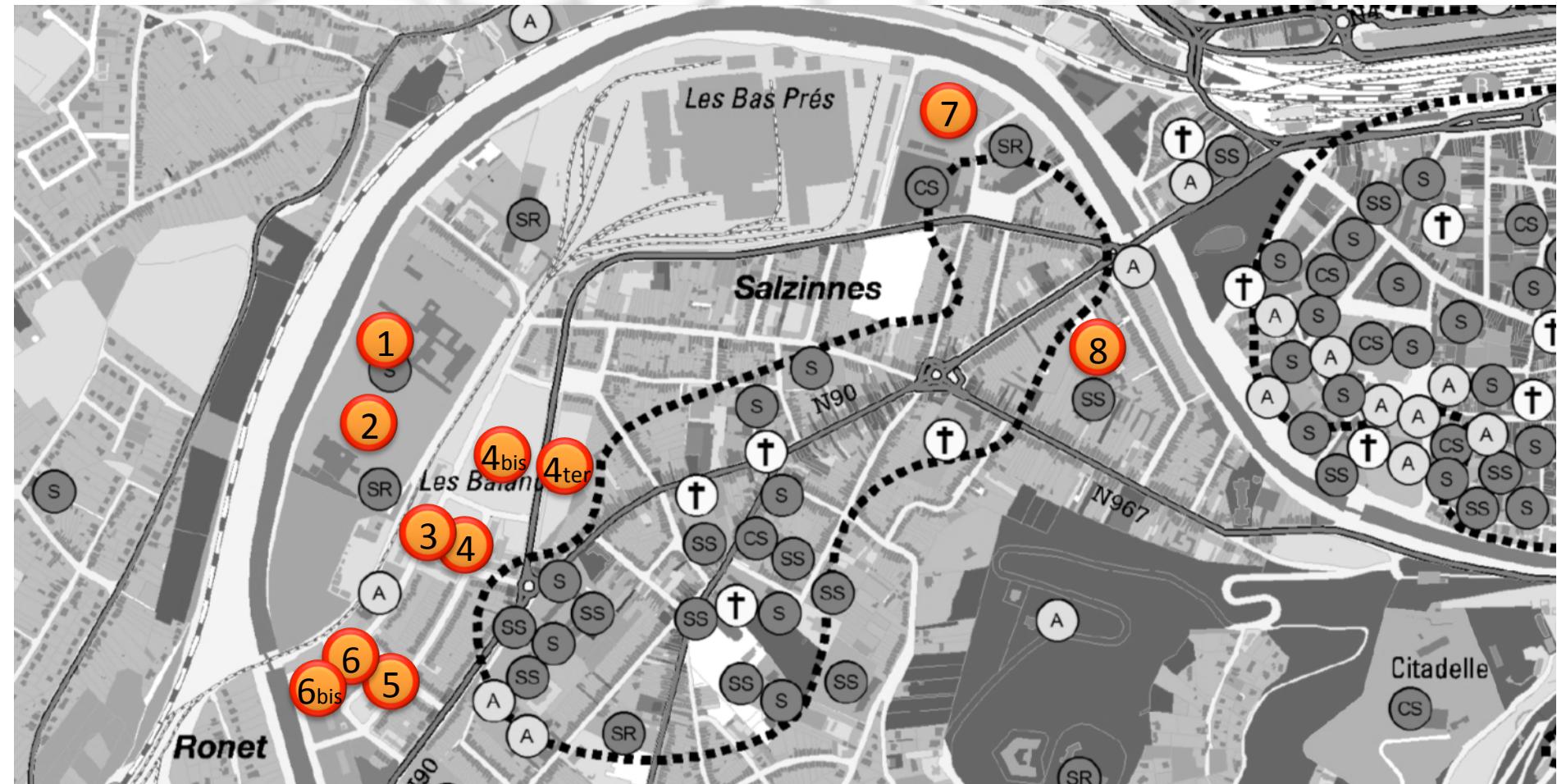
1. Localisation des projets
2. Etat d'avancement projet par projet
3. Conclusion



NAMUR  
CAPITALE

# 1. Localisation des projets

# 1. Localisation des projets





NAMUR  
CAPITALE

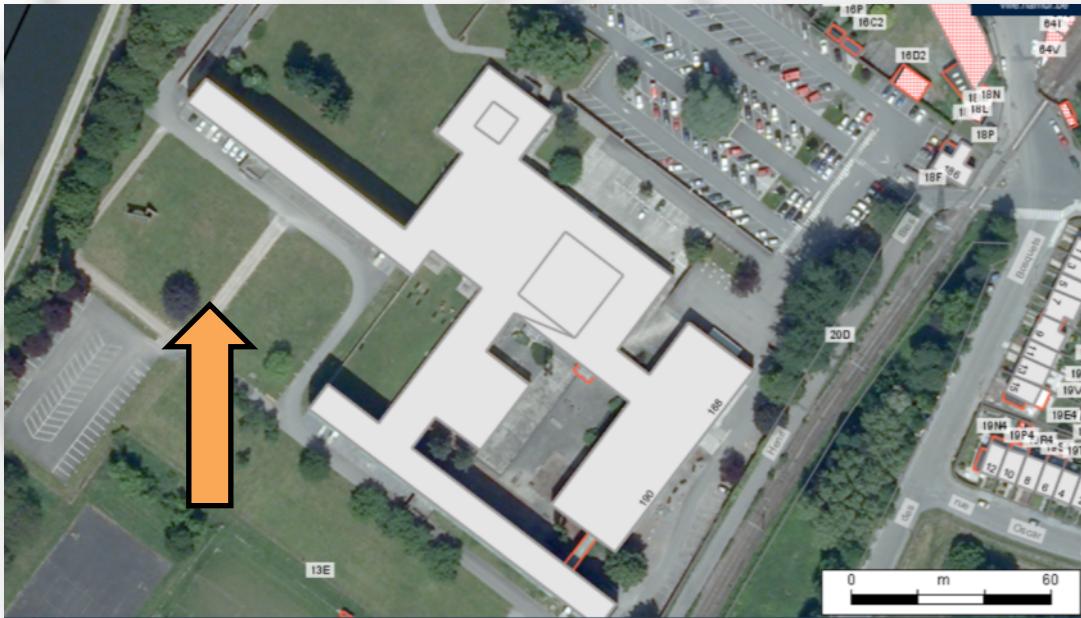
## 2. Etat d'avancement projet par projet

# 2. Etat d'avancement projet par projet

## 1. Centre de formation de l'Académie de Police

Demandeur du permis d'urbanisme : Province de Namur

- Avis favorable de la Ville après enquête publique le 26 janvier dernier
- Échéance décision Région sur le permis : 19 mars 2017 (peut-être prolongé de 30 jours si la région le souhaite)
- Chantier prévu au second semestre 2017



## 2. Etat d'avancement projet par projet

### 2. Maison administrative provinciale (MAP)

Demandeur du permis d'urbanisme : Province de Namur

- Appel d'offres lancé fin 2016 pour la conception (architecture, ingénierie), la construction et l'équipement de la MAP
- Novembre 2016 : Ville demande à Province de réaliser un plan de déplacements d'entreprise ambitieux destiné à favoriser l'accès au site par les modes alternatifs à la voiture.



## 2. Etat d'avancement projet par projet

### 3-4. Maison de repos et résidence-services du CPAS

- Terrain entouré de la rue A. et F. Marinus, de la rue des Bosquets et de l'avenue du Val Saint-Georges



## 2. Etat d'avancement projet par projet

### 3-4. Maison de repos et résidence-services du CPAS

Demandeur du permis d'urbanisme : CPAS

- 120 chambres de MRS et 20 appartements de résidence-service
- Avis favorable de la Ville le 1<sup>er</sup> décembre dernier
- Échéance décision Région wallonne sur le permis : début mars

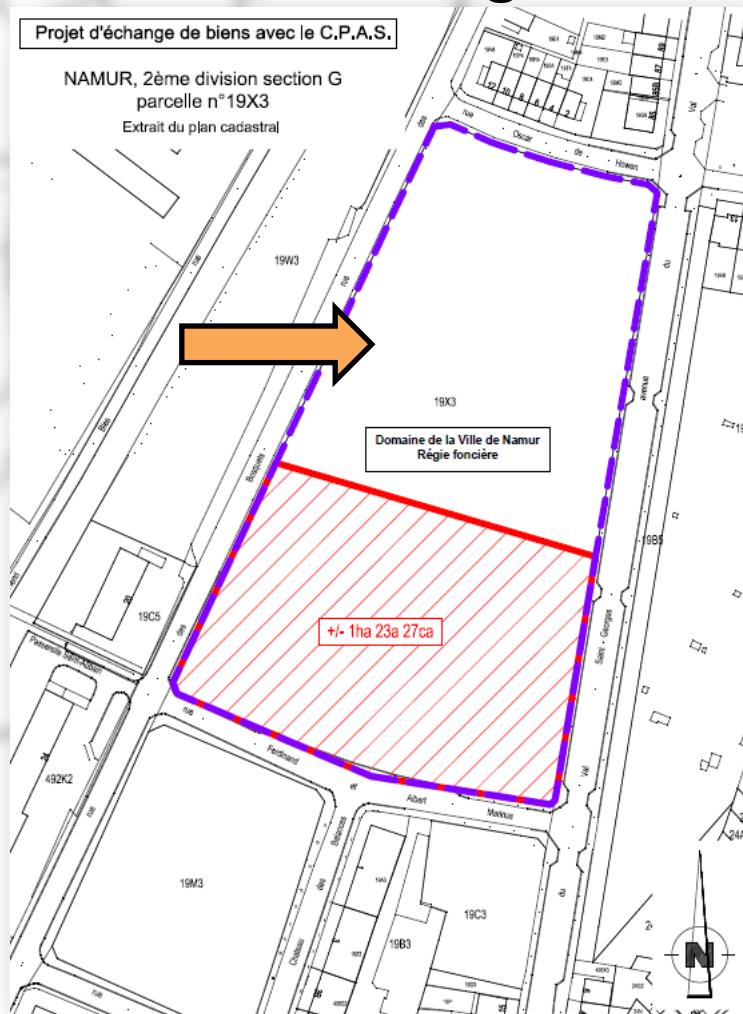


## 2. Etat d'avancement projet par projet

### 4bis. Construction de maisons sur le terrain de la Régie foncière

Demandeur du permis d'urbanisme :  
Ville de Namur

- Intention ferme de construction de maisons sur le terrain de la Régie foncière
- Partie nord du terrain où le CPAS va construire la maison de repos).
- Pas encore de projet précis



## 2. Etat d'avancement projet par projet

### 4ter. Potager partagé des Coins de Terre

Porteur du projet : Régie foncière

- 60 parcelles sur 1,1 ha
- Organisation et embellissement en cours
- Volonté de la Régie foncière de maintenir la zone verte, malgré que ce soit une zone à bâtrir



## 2. Etat d'avancement projet par projet

### 5. L'immeuble à appartements « Lixon »

Demandeur du permis d'urbanisme : Lixon

- Terrain à l'angle de la rue Fontaine des Prés et de la rue Château des Balances



## 2. Etat d'avancement projet par projet

### 5. L'immeuble à appartements « Lixon »

- 27 appartements de standing
- Parking en sous-sol
- Permis octroyé le 23 février dernier
- Charge d'urbanisme imposée : aménagement d'un fitness urbain à l'angle de la rue des Charmilles et de la rue Château des Balances



## 2. Etat d'avancement projet par projet

### 6. L'immeuble à appartements du Foyer namurois

Demandeur du permis d'urbanisme : Foyer namurois

- Terrain à l'angle de la rue Fontaine des Prés et de la rue des Bosquets



## 2. Etat d'avancement projet par projet

### 6. L'immeuble à appartements du Foyer namurois

Demandeur du permis d'urbanisme : Foyer namurois

- 20 appartements basse énergie  
dont 8 logements adaptables PMR
- Etude de conception en cours :  
dépôt de la demande de permis  
attendu au premier semestre 2017
- Permis à solliciter auprès de la  
Région wallonne

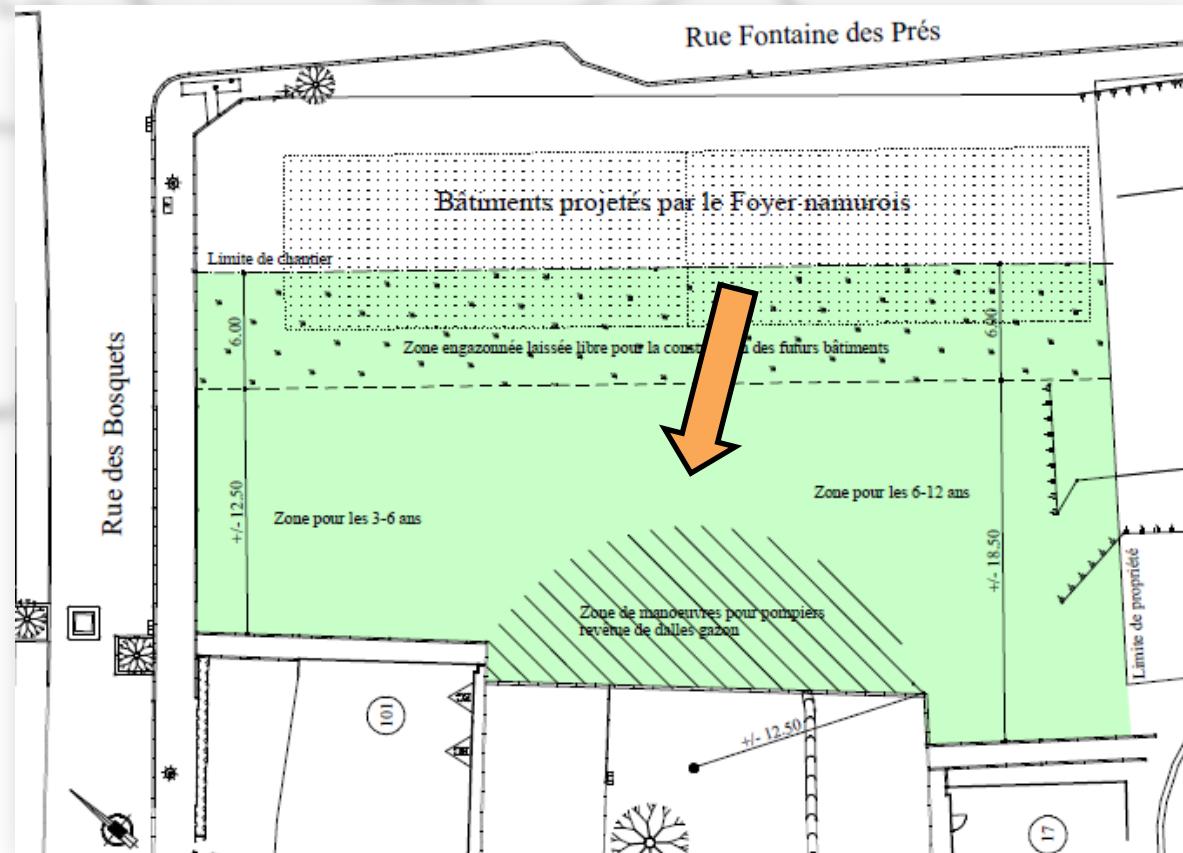


## 2. Etat d'avancement projet par projet

### 6bis. Projet de création d'une plaine de jeux rue des Bosquets

Titulaire du permis d'urbanisme : Ville de Namur

- 1 zone 3-6 ans, 1 zone 6-12 ans avec balançoire, tourniquets, jeux d'équilibre, dragon, « village fortifié », jeux à ressorts etc.
- Permis d'urbanisme délivré, terrain acquis, société désignée.

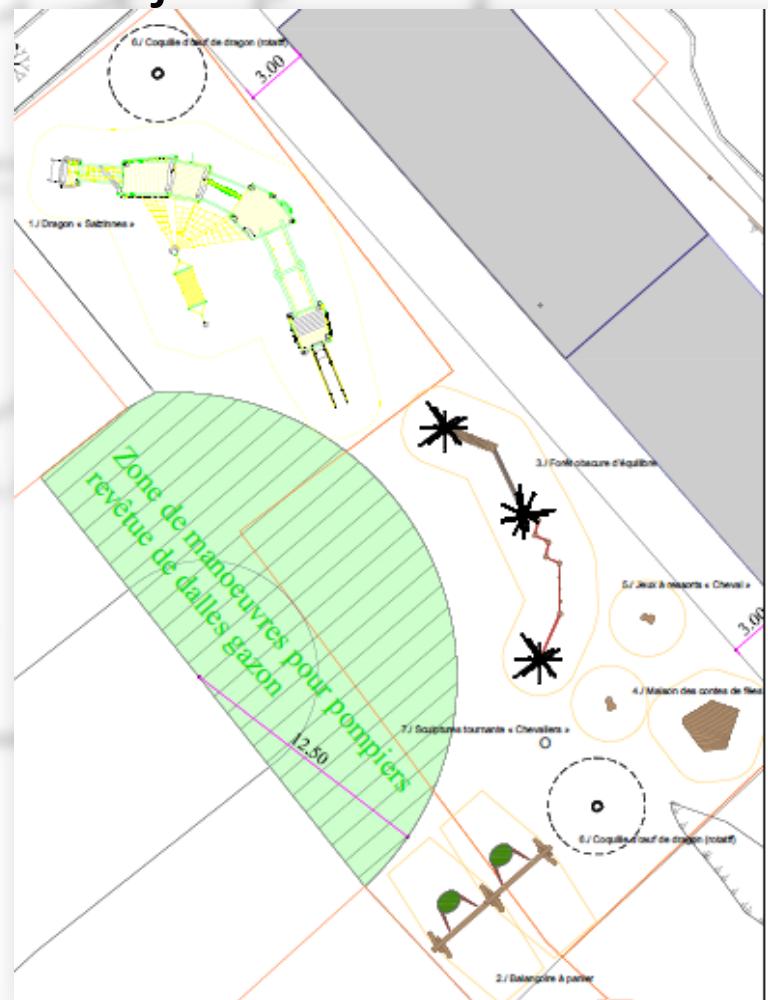
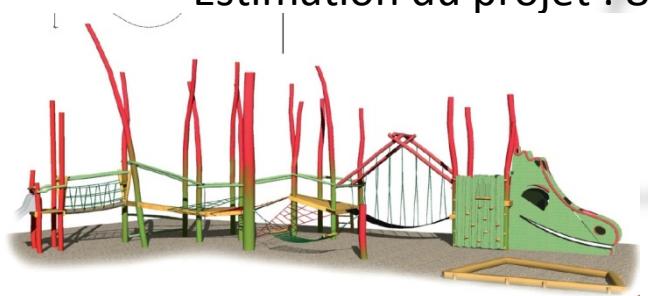


## 2. Etat d'avancement projet par projet

### 6bis. Projet de création d'une plaine de jeux rue des Bosquets

Titulaire du permis d'urbanisme :  
Ville de Namur

- Attente du subside d'Infrasport.
- Estimation du projet : 89 000 euros HTVA



## 2. Etat d'avancement projet par projet

### 7. L'extension du Palais des Expositions

Demandeur du permis d'urbanisme : bureau économique de la province de Namur (BEP)

- Terrain à l'arrière du Palais des Expositions



## 2. Etat d'avancement projet par projet

### 7. L'extension du Palais des Expositions

- Extension de 5000 m<sup>2</sup> envisagée soit jusqu'à la moitié du terrain de football
- Faisabilité du dossier à l'analyse au BEP (aspects administratifs et juridiques)
- Aucune date de dépôt de la demande de permis annoncée à ce jour



# 2<sup>e</sup> Etat d'avancement projet par projet

## 8. Le nouveau centre sportif de l'UNamur

Demande de permis d'urbanisme : UNamur

- Terrain visé : parking du personnel de l'UNamur situé à l'arrière de la rue Henri Lemaître



# 2. Etat d'avancement projet par projet

## 8. Le nouveau centre sportif de l'UNamur

- Centre sportif adapté PMR permettant le développement de l'handisport
- Faisabilité du dossier à l'analyse (projet requiert l'expropriation de fonds jardins d'habitations de l'Avenue Reine Astrid)
- Zone tampon végétale à prévoir entre centre sportif projeté et propriétés voisines





### 3. Conclusion

### 3. Conclusion

- Des projets accompagnés et concertés
- Dans le respect du vivre-ensemble
- En accord avec le paysage bâti local
- Pour un développement cohérent et profitable à tous